

PROJET DE RESOLUTION

Soumis par

L'Office National des Anciens Combattants, Anciens Militaires et
Victimes de Guerre du Cameroun (ONACAM)

AIDER ET SOUTENIR LES PAYS D'AFRIQUE DANS LEUR LUTTE CONTRE LE GROUPE TERRORISTE BOKO HARAM

La 28^{ème} Assemblée générale,

1. **Rappelant le crédo de la FMAC qui stipule** « Nulle voix n'est plus qualifiée pour s'élever en faveur de la paix que celle des hommes qui ont combattu dans les Guerres... »

2. **Se référant aux Résolutions** 2195 du 19 décembre 2014 et 2199 du 12 février 2015 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, consacrées respectivement au terrorisme et criminalité transnationale organisée et à la condamnation de toute forme de financement du terrorisme.

3. **Prenant en compte la déclaration** des Ministres des Affaires Etrangères du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale, à l'occasion de leur 39^{ème} session du 05 décembre 2014 à Bujumbura, en soutien au Cameroun et au Tchad contre le groupe terroriste Boko Haram.

4. **S'inquiète du sort réservé aux populations vulnérables d'Afrique**, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, cibles des terroristes Boko Haram dans leur violation des droits de l'homme.

5. **Affirme l'urgence de la FMAC d'apporter son soutien** et son appui aux pays d'Afrique qui subissent les attaques du groupe terroriste Boko Haram au prix fort de plusieurs conséquences négatives sur le plan sécuritaire, économique, social et humanitaire.

6. **Encourage de ce fait la coopération des pays africains** dans le processus d'éradication du groupe terroriste Boko Haram.

7. *Salue également le Conseil de Paix et de Sécurité des Etats membres de l'Afrique Centrale (COPAX)*, tenu le 14 février 2015 à Yaoundé, République du Cameroun, à l'occasion de la Session Extraordinaire de la conférence des Chefs d' Etat du COPAX consacrée à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

8. *Attire l'attention de la Communauté Internationale* sur les menaces internationales qui pèsent sur le monde en général et sur l'Afrique en particulier avec l'expansion de ce phénomène néfaste qu'est le terrorisme.

Recommande de ce fait aux Nations Unies de prendre des mesures sécuritaires durables qui permettront d'éradiquer définitivement ce fléau que représente le groupe terroriste Boko Haram pour tous les pays africains.